

STAGES DE FORMATION À VACANCES OUVERTES (INTER)

• Inscription aux stages :

Le nombre des participants est limité à 12 personnes par session de formation.

Les inscriptions sont enregistrées dans la limite des places disponibles et selon leur ordre d'arrivée. Une convocation est adressée à chaque participant au plus tard dans les 10 jours précédant le stage.

Vacances Ouvertes se réserve le droit de repousser ou d'annuler le stage de formation si le nombre d'inscriptions (au moins 6) ne permet pas son bon déroulement.

Une attestation de suivi de stage est adressée à l'issue de la formation au commanditaire.

• Lieu, horaires et durée :

Les stages de formation se déroulent dans les locaux de Vacances Ouvertes à Porte de Montreuil (93).

Les journées commencent à 9h30 et se terminent à 17h. La durée des stages est de 6 heures par journée de formation, soit 12 heures pour celles de 2 jours.

• Conditions tarifaires :

Les frais de formation **2011** sont fixés par stagiaire à :

Durée	Tarif adhérent	Tarif non adhérent
Une journée	180 €	230 €
Deux journées	350 €	450 €

Les frais de formation **2012** sont fixés par stagiaire à :

Durée	Tarif adhérent	Tarif non adhérent
Une journée	190 €	240 €
Deux journées	370 €	470 €

• Facturation :

Un mémoire valant convention est envoyé à la fin du stage. Le paiement est dû dès réception du mémoire. En cas de dédit du stagiaire à moins de 8 jours ouvrables avant le début de l'action de formation, Vacances Ouvertes retiendra 50 % des frais de formation au titre du préjudice subi. En cas d'abandon au cours de la formation, Vacances Ouvertes retiendra la totalité des frais de formation. Vacances Ouvertes fonctionne sous le régime de l'exonération de la TVA.

FORMATIONS SUR MESURE (INTRA)

• Les stagiaires :

Les formations sont conçues pour des groupes de 12 à 14 personnes maximum pour permettre une participation active de chacun.

• Lieux des formations :

Les formations se déroulent dans les locaux de votre choix. Vacances Ouvertes vous transmettra un cahier des charges de l'équipement nécessaire au bon déroulement de l'action de formation.

Vacances Ouvertes peut éventuellement se charger de la réservation d'une salle. Dans ce cas, les frais de cette réservation seront présentés en sus.

• Tarifs des formations (applicables par groupe jusqu'au 31 décembre 2012) :

Durée	Tarif adhérent	Tarif non adhérent
Demi journée	600 €	650 €
Une journée	1 050 €	1 090 €
Deux journées	2 050 €	2 180 €
Trois journées	3 000 €	3 200 €

Ces tarifs sont valables pour les formations listées sur le catalogue. Certaines formations peuvent faire l'objet d'une tarification complémentaire dans le cas où elles nécessiteraient un travail approfondi.

Les frais de déplacement et d'hébergement du (ou des formateurs lorsque nécessaire) sont en sus.

Un tarif spécifique peut être envisagé pour les associations humanitaires ou de solidarité.

• Suivi administratif des formations :

Après accord de la proposition de formation, une convention est signée entre le Commanditaire et Vacances Ouvertes.

Le mémoire pour le règlement est adressé au commanditaire au terme de l'action de formation, ou le cas échéant, au terme de chaque session de formation.

Des attestations de suivi de stage sont adressées au commanditaire à l'issue de la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION CONTINUE

ENTRETIEN OU PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

Organisme de formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11752342075 auprès du préfet de région d'Île-de-France

STAGE

Intitulé _____

Référence _____ Date(s) _____

Tarifs 2011 :

Durée	Tarif adhérent	Tarif non adhérent
Une journée	180 € <input type="checkbox"/>	230 € <input type="checkbox"/>
Deux journées	350 € <input type="checkbox"/>	450 € <input type="checkbox"/>

Tarifs 2012 :

Durée	Tarif adhérent	Tarif non adhérent
Une journée	190 € <input type="checkbox"/>	240 € <input type="checkbox"/>
Deux journées	370 € <input type="checkbox"/>	470 € <input type="checkbox"/>

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE(S) PARTICIPANT(S)

Civilité : Mlle Mme M.

Prénom et Nom _____

Fonction _____

Adresse postale (dans le cas où vous ne souhaitez pas recevoir de documents par mail)

Téléphone : _____ Mail : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORGANISME DEMANDEUR

Nom de la structure _____

Civilité : Mlle Mme M.

Prénom et Nom du Représentant _____

Fonction _____

Adresse postale _____

Téléphone _____ Fax _____

Mail : _____

Adresse de facturation si différente _____

- Date
- Signature du Responsable
et Cachet de l'organisme

Inscrivez-vous par courrier : compléter et envoyer ce bulletin à
Vacances Ouvertes - 261 rue de Paris 93100 Montreuil sous Bois

BULLETIN D'ADHÉSION* À L'ASSOCIATION VACANCES OUVERTES

Je soussigné(e),

Nom du représentant : _____

agissant en qualité de :

Fonction : _____

Dans la structure :

Nom de la structure : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Mail : _____

m'engage à verser la somme de :

Adhérent individuel	25 €	<input type="checkbox"/>
Adhérent associatif	85 €	<input type="checkbox"/>
Collectivité / Organisme de protection sociale	155 €	<input type="checkbox"/>
Membre bienfaiteur	305 €	<input type="checkbox"/>
	ou plus _____	€

conformément à la charte d'adhésion
à laquelle ma structure adhère.

- Date
- Signature du Responsable
et Cachet de la structure

* adhésion valable une année civile

Cette page est à imprimer et à envoyer à Vacances Ouvertes

CHARTRE D'ADHÉSION

LES VALEURS

Les vacances contribuent à l'intégration sociale.

Partir en vacances, c'est d'abord participer à l'espace et au temps collectifs.

Projeter les vacances, les organiser, partir, se retrouver, découvrir, c'est aussi envisager un autre rapport à soi et aux autres.

Ce sont des moyens – parmi tant d'autres – de tisser du lien social. Aider ceux qui en sont exclus à partir en vacances, c'est rompre l'isolement et la relégation, c'est permettre une démarche dynamisante d'intégration.

La vocation de Vacances Ouvertes est de **favoriser l'accès aux vacances des personnes qui en sont exclues** en privilégiant les formules qui ouvrent des perspectives vers plus d'autonomie et de dignité, celles qui correspondent aux

attentes des publics auxquels elles s'adressent, celles qui combinent harmonieusement le plaisir à la pédagogie.

Sa vocation est également de contribuer au dialogue constructif entre les opérateurs sociaux et ceux du tourisme pour mieux intégrer les publics sur les lieux de vacances.

Sa vocation est enfin de sensibiliser les acteurs sociaux à la nécessité d'intégrer l'action vacances dans les politiques sociales.

Adhérer à Vacances Ouvertes, c'est partager les valeurs de l'association et soutenir son action.

LA DÉMARCHÉ

Vacances Ouvertes intervient auprès de tous les professionnels du travail social et de l'animation, des bénévoles associatifs qui, depuis leurs structures de proximité, aident les publics à partir en vacances.

À ces acteurs de terrain, l'association propose :

une collaboration fondée sur :

- une démarche d'aller-retour systématique entre les pratiques et la réflexion : le savoir-faire de Vacances Ouvertes provient de l'analyse et de l'évaluation régulière des pratiques de terrain, de l'expérimentation de méthodes menées avec les porteurs de projets ;
- la capitalisation et la rediffusion constantes des acquis au sein du réseau.

un partenariat ouvert et sans exclusive :

- toutes les structures qui s'inscrivent dans la démarche de l'association sont invitées à travailler avec elle sur la problématique du départ en vacances comme outil d'insertion sociale.

un cadre de contacts réguliers où peuvent s'exprimer librement les réussites comme les doutes et les tâtonnements.

Adhérer à Vacances Ouvertes, c'est s'engager dans une démarche active de recherche constante de qualité dans l'accompagnement social des départs en vacances.

LES SERVICES

Pour faciliter leur travail dans la démarche exposée ci-dessus, Vacances Ouvertes propose des services à ses adhérents :

- Ils reçoivent, sur demande, les rapports d'évaluation, bilans et études réalisés par l'association.
- Ils sont destinataires de la lettre d'information bimestrielle qui fait le point de l'actualité du secteur.
- Ils sont invités aux rencontres organisées par Vacances Ouvertes.
- Ils peuvent candidater à nos appels à projets (en fonction des critères arrêtés annuellement, projets familles voire jeunes)